

Loi sur les télécommunications

Notification de l'ouverture d'une procédure de révocation de numéros

Une procédure de révocation de numéros, basée sur la loi du 30 avril 1997 sur les télécommunications (LTC; RS 784.10), a été ouverte à l'encontre de Martins Mario Paulo, anciennement: chemin de l'Ecu 10, 1219 Châtelaine, actuellement sans domicile connu.

Cette personne peut, dans les 15 jours qui suivent la présente publication dans la Feuille fédérale, demander le courrier qui lui est destiné auprès de l'autorité suivante:

Office fédéral de la communication
Numérotation et adressage
Rue de l'Avenir 44
2501 Bienne
Tél. +41 (0)58 460 55 11
Fax direct +41 (0)58 460 55 49

10 mars 2015

Office fédéral de la communication